



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Conditions d'exercice et le manque d'effectif des sages-femmes à Saumur

Question écrite n° 42795

Texte de la question

M. Matthieu Orphelin alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation dramatique de la maternité du centre hospitalier de Saumur. Ce dernier se trouve dans un tel état de tension qu'il a fermé ses urgences maternité et ses salles de naissances les nuits du 9 au 14 novembre, entraînant la réorientation de plus d'une dizaine de patientes dans les maternités de proximité situées à une heure de Saumur pour accoucher. La situation s'explique par le sous-effectif d'anesthésistes - une situation semblable à l'échelle nationale, où 30 % des postes d'anesthésistes sont vacants . Seulement, ces manques d'effectifs s'étendent aux infirmiers (12 postes vacants sur 245) et aux sages-femmes. Il faut par ailleurs rappeler que chaque manque d'effectif sur une profession compromet le reste du fonctionnement du service. Par exemple, le manque d'infirmières, d'auxiliaires de puériculture et de secrétaires entraîne de fait une surcharge de travail pour les sages-femmes, qu'elles n'arrivent plus à absorber et majore donc, de fait, l'insécurité de leurs patientes et leurs nouveau-nés. Or c'est bien la sécurité des mères et des enfants qui est en jeu et ce d'autant plus dans une maternité de niveau 2A accueillant un service de néonatalogie ! M. le député interroge donc M. le ministre sur les actions prévues, en complément du Ségur de la santé et du récent projet de loi de financement de la sécurité sociale 2022, pour enrayer les pannes d'effectifs dans nombre de professions du système de santé et notamment pour répondre aux revendications des sages-femmes au niveau national, concernant les effectifs de professionnels attribués aux secteurs de salle de naissance, calculs basés sur les décrets de périnatalité de 1998.

Données clés

Auteur : [M. Matthieu Orphelin](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (1^{re} circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42795

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 novembre 2021](#), page 8544

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)